

Rapport de la Douzième Séance du Programme de Dynamisation de l'Économie Haïtienne
Thème: Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de
l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?

Date : Jeudi 27 Juin 2019
Conférencier : René Jean-Jumeau

I. Introduction :

Le jeudi 27 juin 2019 aux environs de 4:00 pm a eu lieu la douzième conférence-débat organisée par l'Initiative de la Société Civile dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Réflexion-Action pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne. René Jean-Jumeau fut le conférencier du jour, et il s'est prononcé sur la thématique suivante : « **Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?** ».



**Rosny Desroches, directeur
exécutif de l'ISC**

Bien avant que l'invité n'aborde le sujet du jour, Rosny Desroches a fait une brève intervention sur la thématique. Le directeur exécutif de l'ISC pense que l'utilisation de l'électricité est devenue presque indispensable à l'accomplissement de nos tâches dans nos différentes sphères d'activité. Selon lui : « qu'il s'agisse d'activités professionnelles, d'activités à la maison et autres, l'utilisation de l'énergie électrique est incontournable de nos jours. » Il a tenu tout de même à pointer du doigt certaines dérives en ce qui a trait à la gestion de l'électricité en Haïti. Caractérisée par : « le gaspillage, l'inefficacité, l'ineffacité, entre autres », la gestion énergétique reste une problématique significative à sérieusement prendre en considération par l'État et la population haïtienne en général, a laissé comprendre Rosny

Desroches. Ajouté à cela, il pense qu'il est inacceptable qu'une grande partie de la population refuse catégoriquement de payer sa facture d'électricité tout en espérant d'obtenir de l'État des services publics de qualité. Ou encore que les factures ne soient pas livrées à périodicité régulière etc... Tant de problématiques sur lesquelles il va falloir se pencher davantage pour améliorer le secteur énergétique en Haïti, a fait savoir le directeur exécutif de l'ISC.

II. La Conférence-Débat :

L'orateur du jour fut le docteur René Jean-Jumeau. Il est détenteur d'une licence en génie électromécanique à la Faculté des Sciences de l'Université d'État d'Haïti. Il a aussi obtenu une maîtrise et un doctorat en génie électrique à Cornell University. En plus de ce parcours académique hors du commun, Il est enseignant dans le milieu universitaire haïtien, et il est le directeur exécutif de l'Institut Haïtien de l'Énergie. Docteur Jean-Jumeau fut Ministre délégué pour la sécurité énergétique de 2012 à 2014. Il a aussi rempli plusieurs autres fonctions étatiques à haute responsabilité.

Bien avant d'entrer dans le vif du sujet, le conférencier a permis à l'assistance de voir une visualisation animée intitulée « **Visualizing Energy Access in Latin America and the Caribbean** ». Dans un graph comparatif allant de 1970 à 2012, le public a pu voir clairement l'évolution démographique et le taux d'électrification d'Haïti par rapport à quelques pays de l'Amérique Latine et de la Caraïbe. Le conférencier a donc d'entrée de jeu permis à l'assistance de voir que pour tous les autres pays, le taux d'électrification a cru à un rythme relativement accéléré, tandis que pour Haïti l'évolution du taux d'électrification est si

Rapport de la Douzième Séance du Programme de Dynamisation de l'Économie Haïtienne
Thème: Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de
l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?

Date : Jeudi 27 Juin 2019

Conférencier : René Jean-Jumeau

insignifiante qu'elle pourrait être assimilable à une véritable stagnation. Selon le conférencier tandis que les autres pays tendent à atteindre 100% d'électricité, en Haïti force est de constater que l'objectif semble être diamétralement opposé.



René Jean-Jumeau, le conférencier du jour

Le conférencier a par la suite présenté les grands points de son exposé, qui consistera à : **(1) répondre aux questions les plus récurrentes concernant l'électricité en Haïti. (2) faire un bilan du secteur énergétique en Haïti. (3) proposer certaines pistes de solution autour de la thématique du jour. (4) prononcer des propos de conclusion.** L'orateur a tout d'abord mentionné trois questions qui sont communément posées concernant le secteur

énergétique en Haïti et a tenté d'y répondre ; à savoir : **(1) Parmi les différents types d'énergies, lequel convient le mieux à Haïti ? (2) Quel sera le coût pour qu'Haïti ait tous les types d'énergies dont elle a besoin ? (3) Combien de temps sera nécessaire pour obtenir ce dont nous avons concrètement besoin en matière énergétique ?** Pour répondre à la première question, l'orateur a procédé par analogie en affirmant que répondre à cette question reviendrait à répondre à une question pour laquelle il n'y a pas une réponse unique... À titre illustratif, il a utilisé la question suivante : « Quelle nourriture est la meilleure? », question à laquelle une réponse ferme et définitive ne saurait être donnée. L'orateur pense que c'est pareil pour l'électricité, on ne saurait dire que l'électricité hydraulique est la solution idéale pour Haïti, il faut selon lui : « un mélange de mazout, d'énergie hydraulique, d'énergie solaire, de gaz naturel, etc... » Pour supporter son affirmation il a dit que dans le cas de l'énergie solaire, il y a certaines zones géographiques où le ciel nuageux ne permet pas d'exploiter son potentiel correctement. Ou encore d'autres types d'énergies dont un dysfonctionnement quelconque pourrait paralyser en quelques sortes le fournissement d'électricité.

Pour répondre à la deuxième question, à savoir : « **Quel sera le coût pour qu'Haïti ait tous les types d'énergies dont elle a besoin ?** », René Jean-Jumeau a dit que présentement nous ne sommes pas en mesure de quantifier le montant approximatif nécessaire pour rendre le secteur énergétique florissant en Haïti. Pour le faire, il faudrait hiérarchiser les types d'énergies prioritaires en Haïti, il faudrait aussi identifier toutes les zones géographiques où des centrales pourraient être implantées. Le conférencier affirma qu'il entend souvent plusieurs compatriotes émettre le souhait qu'un don faramineux soit fait à Haïti pour que finalement le secteur énergétique réponde efficacement et avec efficacité aux besoins de l'ensemble de la population haïtienne. Il pense qu'il va falloir divorcer d'avec cette manière de penser car l'aide étrangère ne saurait résoudre un quelconque problème en Haïti. Selon l'orateur le coût pour implanter une centrale électrique dans une zone géographique déterminée pourrait être une fraction du coût pour implanter une centrale électrique avec une capacité identique ailleurs, car le coût du transport, la disponibilité du matériel nécessaire etc... pourraient influencer le coût à la hausse ou à la baisse.

Rapport de la Douzième Séance du Programme de Dynamisation de l'Économie Haïtienne
Thème: Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de
l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?

Date : Jeudi 27 Juin 2019

Conférencier : René Jean-Jumeau

René Jean-Jumeau a par la suite tenté d'apporter des éléments de réponse à la troisième question, à savoir : **Combien de temps sera nécessaire pour obtenir ce dont nous avons concrètement besoin en matière énergétique ?** Selon lui on ne pourrait présentement estimer avec exactitude le temps qui serait nécessaire pour solutionner les grands problèmes énergétiques en Haïti. Il pense qu'il va falloir développer un vaste plan nous permettant d'avoir une idée sur le temps qui sera nécessaire pour mettre en œuvre des projets. Le conférencier pense que pour développer une nation il faudrait beaucoup plus de temps par rapport au temps nécessaire pour le développement personnel. Donc, les solutions n'arriveront pas du jour au lendemain, il va falloir un certain nombre de temps avant d'espérer des solutions pérennes en matière énergétique. Dans l'optique de mieux répondre à la question, l'orateur a pris deux exemples à titre illustratif. Premièrement, en Haïti il a fallu 5 ans entre la première proposition d'un projet de construction d'une centrale diesel d'une capacité de 30 Mégawatt, et la réalisation du projet. Ce qui laisse présager qu'il faudrait beaucoup plus amplement de temps pour la mise en œuvre d'un vaste plan de développement en matière énergétique. Deuxièmement, il a pris un cas au Panama où il a fallu 10 ans pour implanter une centrale hydroélectrique. Au regard de ces deux exemples concrets, force est de constater que nous ne pouvons pas espérer que les solutions en matière énergétique soient pour demain, il va falloir un vaste plan de développement dont la mise en œuvre nécessitera un certain nombre de temps.



René Jean-Jumeau,
directeur exécutif de l'IHE

En deuxième partie de son exposé René Jean-Jumeau a fait un bilan du secteur énergétique en Haïti. Faire un bilan intégral du secteur énergétique en Haïti reviendrait à prendre en considération différentes composantes, à savoir : le charbon, les carburants, et le courant électrique, a laissé comprendre l'orateur. Il a choisi d'être sélectif en se focalisant uniquement sur le courant électrique. Mais d'entrée de jeu il a permis à l'assistance de voir un diagramme montrant la répartition en pourcentage des différentes énergies produites en Haïti. La répartition est la suivante : « 83% biomasse, 9% électricité, et 8% produits pétroliers. » Par la suite le conférencier a montré au public un tableau comparatif leur permettant de visionner des données chiffrées concernant l'électricité en Haïti par rapport à deux pays

voisins, à savoir : la République Dominicaine et la Jamaïque. Le public a pu donc faire face à la réalité car les disparités entre les trois pays sont significatives. « Le pourcentage des personnes ayant accès à l'électricité s'élève à 40% en Haïti, tandis qu'en République Dominicaine et à la Jamaïque il s'élève respectivement à 100% et à 98%. », a laissé comprendre l'orateur. Ajouté à cela, en Haïti nous avons une capacité totale de 245 Mégawatt comparativement à la République Dominicaine ayant une capacité estimée à 3750 Mégawatt et à la Jamaïque qui malgré les tailles de la population et du territoire qui représentent une fraction des nôtres, a une capacité de 1050 Mégawatt. Le secteur privé à une plus grande implication dans le domaine énergétique en République Dominicaine et à la Jamaïque, soit respectivement : 86% et 80% ; tandis qu'en Haïti le secteur privé est relativement faible avec une part de 34%. Plusieurs autres données chiffrées ont été partagées par l'orateur qui a dépeint une situation alarmante, montrant qu'Haïti est

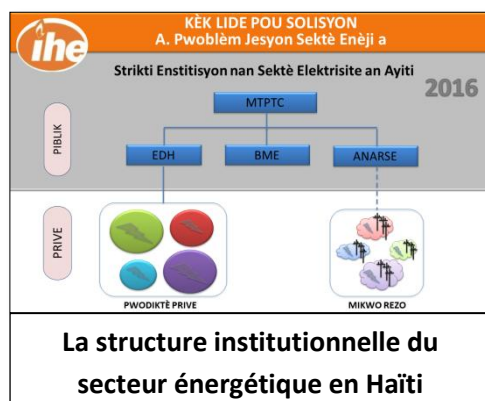
Rapport de la Douzième Séance du Programme de Dynamisation de l'Économie Haïtienne
Thème: Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de
l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?

Date : Jeudi 27 Juin 2019

Conférencier : René Jean-Jumeau

largement devancé par ses pays voisins en matière énergétique. L'avenir pourrait être meilleur que la réalité actuelle, mais il va falloir déployer l'effort nécessaire pour changer la donne.

René Jean-Jumeau a aussi fait une comparaison entre le coût de l'électricité par kilowatt en Haïti par rapport aux autres pays de la Caraïbe. Contrairement aux informations qui sont largement relayées en ce qui a trait au coût de l'électricité en Haïti, le conférencier a montré clairement dans un tableau comparatif qu'Haïti fait partie des pays de la Caraïbe ayant les taux résidentiels les plus faibles. Par contre, pour le taux industriel le cas est différent. Mais il a tenu à préciser qu'il est difficile d'avoir des chiffres précis car nombreuses sont les compagnies qui refusent catégoriquement de communiquer leur coût par kilowatt, dans plusieurs pays de la Caraïbe. Mais depuis un certain temps, avec la dépréciation de la gourde le coût de l'électricité par kilowatt a diminué, car les tarifs étaient fixés dans la monnaie locale a précisé le docteur Jean-Jumeau. Les tarifs pour les maisons se trouvent dans la fourchette [6 centimes/kilowatt - 14 centimes/kilowatt]. Les tarifs pour les entreprises se situent dans la fourchette [14 centimes/kilowatt – 18 centimes/kilowatt]. Les tarifs pour les industries se trouvent dans la fourchette [14 centimes/kilowatt – 15 centimes/kilowatt]. La crise économique et financière que traverse le pays, a des incidences néfastes sur le secteur énergétique. L'État ne parvient pas à générer suffisamment de devises, le mettant dans l'obligation de subventionner l'électricité à hauteur de 154 millions de dollars américains, a fait savoir l'orateur.



Dans la troisième partie de sa présentation, René Jean-Jumeau a partagé certaines recommandations pour redorer le blason du secteur énergétique haïtien. Il a tout d'abord dit que l'organisation qu'il dirige, l'Institut Haïtien de l'Énergie, s'est penchée inlassablement sur les différents problèmes de l'énergie en Haïti, notamment de l'électricité en particulier. Plusieurs recommandations ont déjà été faites par cet institut en vue de pointer du doigt les dérives et de proposer des pistes de solutions. Il a tout de même présenté succinctement quelques

propositions. Il a tout d'abord fait mention du problème de la gestion énergétique en Haïti. En faisant un parallèle entre la structure institutionnelle du secteur énergétique Haïtien et celle de la République Dominicaine, le conférencier a montré que nous pouvons nous inspirer du modèle Dominicain. Bien que ce dernier soit beaucoup plus complexe que le nôtre, les interrelations entre les institutions sont bien définies et le modèle est quand même réussi. D'après le docteur Jean-Jumeau, Il va donc falloir reconsidérer la structure institutionnelle haïtienne. En deuxième lieu, le docteur Jean-Jumeau pense qu'il faut chercher à solutionner certains problèmes internes à l'EDH. Il est inacceptable qu'à l'heure des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les abonnés de l'EDH ne parviennent pas à recevoir leurs factures sur leurs téléphones portables a laissé comprendre l'orateur. Il faut aussi que les usagers soient en mesure d'opter pour les modalités de paiement qui leur conviennent le plus a précisé le conférencier. Les plans de paiement doivent être diversifiés. Il va falloir que l'ensemble de la population combatte continuellement le système informel qui n'est aucunement bénéfique au pays. Partout où il

Rapport de la Douzième Séance du Programme de Dynamisation de l'Économie Haïtienne
Thème: Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?

Date : Jeudi 27 Juin 2019

Conférencier : René Jean-Jumeau

y a des prises, cela échappe au contrôle de l'Électricité d'Haïti. Nous n'avons pas intérêt à laisser ce phénomène prendre pied dans le pays car il est absolument un problème majeur, a précisé l'orateur. Sans trop rentrer dans les détails, Il pense aussi que pour les grandes villes, les petites communes ainsi que pour les zones rurales, une approche différente et adaptée à la réalité doit être envisagée.

En guise de conclusion, le docteur Jean-Jumeau pense qu'il est inutile de faire une fixation sur les promesses électorales non accomplies. Il est inutile de rendre telle ou telle personne responsable de la situation actuelle. Il pense que le travail de chaque haïtien doit être assidu, et chacun d'entre nous devrait faire preuve de discipline. Les solutions n'arriveront pas du jour au lendemain, mais elles résulteront d'un effort systématique et continu a laissé comprendre le conférencier. Il a fallu du temps et de l'effort pour que nos pays voisins progressent dans le domaine énergétique, et Haïti n'est pas exempt de cette réalité, a précisé l'orateur.



Vue de l'Assistance

L'assistance eut l'occasion de réagir par rapport à tout ce qui a été dit par l'orateur du jour. Plusieurs questions ont été adressées au conférencier en vue d'éclaircir certains points déjà mentionnés ou de répondre à certaines interrogations qui n'ont pas été trop élaborées. Une étudiante qui se trouvait dans le public demanda si le problème du système énergétique en Haïti est dû à un manque de

ressource ou à un manque de volonté ? Le conférencier précisa que nous avons une faiblesse culturelle qu'il va falloir solutionner. Tous les sujets qu'il a abordés au cours de la conférence, il ne cesse de les répéter inlassablement depuis 2006, mais force est de constater que la situation ne s'améliore nullement. Nous avons une tendance fallacieuse à pointer du doigt quelqu'un ou un groupe d'individus sans véritablement chercher à solutionner les vrais problèmes. Il pense aussi que nous espérons souvent qu'un don étranger solutionnera nos maux, mais c'est une manière erronée de penser, à son avis. Un autre intervenant se questionnait sur qu'est ce qui déterminerait le choix de telle zone au détriment d'une autre, pour donner l'électricité ? Le conférencier a dit que depuis plusieurs années, il observe bien la tendance en ce qui a trait aux zones recevant plus d'électricité. Plusieurs facteurs pourraient expliquer qu'une zone reçoive plus d'électricité par rapport à une autre, a laissé comprendre le conférencier. Les directeurs généraux en fonction, la présence d'une autorité quelconque dans un quartier résidentiel etc... Une autre intervenante demanda s'il ne pense pas qu'il faudrait éduquer davantage la population haïtienne en ce qui a trait à la gestion énergétique. Le conférencier pense que cela devrait être un réflexe pour chaque haïtien d'éteindre les ampoules dont l'usage n'est pas trop nécessaire, et de chercher coûte que coûte à rationner la consommation énergétique qui rendra leurs factures moins élevées, et ces gestes simples seront manifestement à leur avantage. Il a réitéré son souhait que chaque haïtien combatte le système informel qui prend pied depuis plusieurs années dans le pays, et dont nous payons tous directement ou indirectement les conséquences désastreuses. Plusieurs autres questions furent adressées



Rapport de la Douzième Séance du Programme de Dynamisation de l'Économie Haïtienne
Thème: Comment l'État et les citoyens peuvent-ils gérer de façon responsable le secteur de
l'Énergie pour en faire un véritable facteur de développement?

Date : Jeudi 27 Juin 2019

Conférencier : René Jean-Jumeau

au conférencier ce qui a largement contribué à enrichir les débats pour un sujet qui nous concerne tous.

III. Conclusion

La douzième conférence-débat du Programme de Réflexion-Action pour la Dynamisation de l'Économie Haïtienne a été une réussite. Nombreux a été le public ayant participé à la douzième séance. La prochaine conférence-débat se tiendra le jeudi 11 juillet 2019 et sera animée par Harmel Cazeau, il se prononcera sur la thématique suivante : « **Éliminer la faim en Haïti, un impératif et un objectif accessible.** »

Rapport Préparé par Grégory Paultre, Licencié en Économie et en Commerce International

Les Sponsors et Partenaires:

